LE GRAND Parisien
93 | SEINE-SAINT-DENIS

Météo
Jeudi 21 juillet 2022

Matin 18°
Midi 28°
Soir 24°

LP/ARNAUD DUMONTIER

Votre fait du jour

Traversée de Paris à l'heure de pointe : les applis ne font pas de miracle
P. VI-VII

Immobilier
L'impasse Poule, un havre de paix dans la capitale
P. V

LP/OLIVIER ARANDEL

NOISY-LE-GRAND | La maire Brigitte Marsigny (LR) ambitionne de bâtir un ensemble d'équipements autour de l'ancienne école de cinéma. Une pétition s'y opposant a recueilli plus d'un millier de signatures.

Crispations autour du projet de logements sur le site Louis-Lumière

ELSA MARNETTE

« **PERMIS** de ne pas construire. Futurs acquéreurs, avant d'acheter ici, renseignez-vous ! Nous vous dirons tout ce que votre promoteur vous dissimule. Sonnez ici. » Dans le quartier de la Grenouillère, à Noisy-le-Grand, des affiches ont été posées sur les palissades de quelques pavillons : dans ces maisons vivent des habitants opposés au projet de bâtir 450 logements, maisons et appartements, autour du site Louis-Lumière.

Depuis son départ pour Saint-Denis en 2012, cette ancienne école de cinéma est vide. Elle est entourée d'une vaste parcelle dégagée de toute occupation. La maire Brigitte Marsigny (LR) parle d'une « friche ». Les habitants la qualifient, eux, de « forêt urbaine ». Ils refusent l'abattage des arbres au profit de logements, d'une crèche, d'une ferme urbaine et de différents équipements.

LP/EM

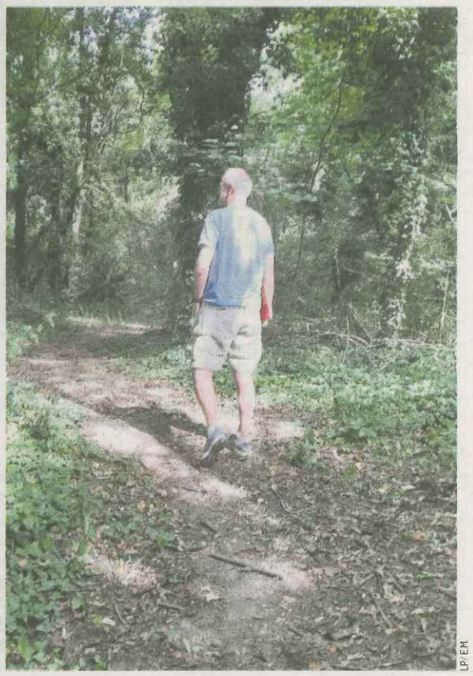
LP/EM

Noisy-le-Grand, le 13 juillet. L'école Louis-Lumière, conçue par l'architecte Christian Hauvette, est abandonnée depuis 2012. La construction d'une crèche, d'une ferme urbaine, de maisons et immeubles sur le terrain qui l'entoure impliquerait de défricher 22 200 m² d'espace boisé.

Des espèces protégées vivent dans cette « friche »

« On va supprimer une terre excellente pour les plantes et les arbres, où on pourrait relancer une activité agricole, juge Jean, un habitant du quartier. C'est ce dont rêve tout citadin aujourd'hui. Ce projet, ça nous rend malade. C'est quand même exceptionnel d'avoir une forêt comme ça en plein cœur de ville. Le bruit du vent, le chant des oiseaux, l'odeur des fleurs… C'est quelque chose qu'on ne peut pas chiffrer mais qui apporte du bien-être à toute une population. »

Une étude menée par la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (Driee) d'Île-de-France en 2020 relève que le projet prévoit de « défricher 22 200 m² d'espace boisé » et « d'aménager des espaces verts sur environ 8 000 m² *(soit 22 % de l'emprise du site)* et un plan d'eau central *(d'environ 760 m²)* ».

Elle mentionne également la présence de « plusieurs espèces protégées sur l'aire d'étude *(dont vingt espèces d'oiseaux nicheurs, cinq espèces de mammifères terrestres, deux espèces et un groupe de chiroptères, deux espèces de reptiles, cinq espèces de papillons de jour et six espèces d'insectes)* ». Dans ses conclusions, la Driee demande la réalisation d'une « évaluation environnementale » du projet.

« Dès que nous aurons les résultats de l'évaluation environnementale, on les communiquera, assure Brigitte Marsigny, la maire de Noisy-le-Grand. Si on me dit que la pipistrelle *(une sorte de chauve-souris)* amoureuse niche à cet endroit, il faudra y réfléchir à deux fois. Je ne suis pas obtuse. » L'élue rappelle tout de même qu'en son temps, l'État considérait également cette parcelle comme une « friche » puisqu'il comptait y bâtir une structure d'accompagnement à la sortie, avant que celle-ci ne soit implantée dans le quartier de la future gare située à la limite de Noisy-le-Grand et de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne). Sa sortie de terre est prévue en 2023.

> On va supprimer une terre excellente pour les plantes et les arbres, où on pourrait relancer une activité agricole
>
> JEAN, UN HABITANT DU QUARTIER

Un édifice vétuste et longtemps squatté

« Ce que l'on veut, c'est que le projet immobilier se concentre sur l'école, mais que l'on ne touche pas au bois, réclame l'élu d'opposition *(centre)* Vincent Monnier, qui relaie largement la pétition contre ce projet. Les villes ont un besoin vital de conserver des îlots de fraîcheur face au réchauffement climatique et il y a déjà bien suffisamment de projets de logements sur Noisy pour ne pas détruire un bois d'un millier d'arbres. »

« L'école de cinéma est en très mauvais état, reprend Brigitte Marsigny. Je ne veux pas démolir, c'est une œuvre de l'architecte Christian Hauvette. Mais on se retrouve avec un bâtiment qui a été squatté pendant longtemps, il faut en faire quelque chose. On a un projet de coliving *(espace à mi-chemin entre la colocation, le service hôtelier et le cotravail)*, de restauration, d'escalade… On a plein d'idées. » ■